



Le comité technique local s'est tenu aujourd'hui.

En préalable, le SNCTA a rappelé fermement son opposition au principe de restriction de la mobilité. Notre déclaration liminaire lue en début de CT suite aux annonces inacceptables de SDRH lors de la dernière CAP est jointe à ce communiqué.

L'ensemble des notes de services relatives à la transformation *4-Flight* ont été validées. Celles-ci déclinent les conditions de l'accord « transfo » négocié entre le SNCTA et la DGAC.

Les droits à congés et la mise hors quota des formations *4-Flight* ont été sécurisés. Cet accord accompagne les efforts des Rémois pour surmonter la transformation, dans un contexte de sous-effectif particulièrement tendu.

La section remercie les contrôleurs pour leur participation active durant cette période de négociations intenses qui permet de débiter plus sereinement la transformation *4-Flight*.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.